

**Postulat : « aménagement de places de parc publiques au moyen de bornes de recharge pour véhicules électriques et installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux »**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Aujourd'hui, en Suisse et ailleurs, la mobilité électrique gagne de plus en plus en importance. Les grandes marques automobiles se tournent vers les véhicules électriques et le marché est en pleine expansion. De nombreux cantons et de villes font aujourd'hui la promotion de l'utilisation de véhicules électriques car ceux-ci promettent un véritable tournant en faveur de la qualité de vie. En effet, ils n'émettent aucun gaz d'échappement et sont très peu bruyants. Il est aujourd'hui important de soutenir l'essor de ce type de véhicules, de développer sans attendre la mobilité de demain, et pour ce faire, il est nécessaire de réaliser des infrastructures adaptées.

Labellisée « Cité de l'énergie » depuis 2013, Gland met déjà en œuvre de nombreux projets afin d'être exemplaire dans les domaines liés à l'énergie. La mobilité étant un élément phare du développement durable, le développement d'un projet visant le secteur des véhicules électriques aurait un avantage certain pour notre commune.

Selon [www.chargemap.com](http://www.chargemap.com), 3 bornes de recharge pour voitures électriques existent à ce jour à Gland. Ces bornes ont été mises en place par des entreprises privées, Swissquote Bank SA et Denner, sur la route Suisse. D'autres bornes ont été installées dans le quartier Eikenott, à usage exclusif de certains habitants qui peuvent les louer.

D'autre part, notre ville possède de nombreux bâtiments publics à toits plats qui pourraient avantageusement accueillir des panneaux solaires qui eux-mêmes pourraient augmenter la quantité d'énergie renouvelable produite par la Commune sur le territoire communal.

Par ce postulat, je voudrais inviter la Municipalité de Gland, à :

- Identifier une entreprise qui conçoit, produit et distribue des systèmes de recharge pour véhicules électriques.
- Compléter l'offre privée et ainsi équiper des places de parc publiques au moyen de bornes de recharge pour véhicules électriques sur des emplacements stratégiques du territoire glandois.
- Mettre en place des bornes publiques de recharge qui permettront le branchement de véhicules, mais aussi de scooters et de motos.
- Fournir aux usagers des bornes une énergie électrique certifiée propre, à partir de sources durables.
- Référencer les surfaces de toit exploitables pour y installer des panneaux solaires.
- Etablir un calendrier de principe pour l'équipement des toits plats des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques et/ou

thermiques si leur utilisation se justifie (besoins en eau chaude par exemple), et en tenant compte des contraintes liées à l'esthétique et aux éventuels inconvénients pour le voisinage.

- Adresser au Conseil Communal les détails de la politique de production d'électricité de la ville de Gland.
- D'indiquer quel pourrait être le rôle de la SEIC dans ces démarches.

Je vous remercie des réponses que vous apporterez à ces questions.

Christelle Giraud-Nydegger, GDG

Gland, le 31 août 2017